



Pêches et Océans
Canada

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Demande de soumissions n° : F5211-180561

Date de clôture : Jeudi, 8 Novembre 2018

Heure de clôture : 14 h (heure de l'Atlantique)

Cet appel d'offres est pour Pêches et Océans Canada.

Titre : Démolition d'un quai

Lieu des travaux : North Harbour (baie St. Mary's), T.-N.-L.

La présente trousse d'appel d'offres comprend ce qui suit :

1. Avis d'appel d'offres
2. Plans et devis
3. Formulaire de soumission (**Obligatoire – à remplir par le soumissionnaire**)

LIEU(X) DE CLÔTURE :

Lieu n° 1 – Pour les soumissions électroniques UNIQUEMENT

Veillez faire parvenir votre proposition électronique à l'adresse suivante

: DFOtenders-soumissionsMPO@dfo-mpo.gc.ca

La taille maximale par courriel (pièces jointes comprises) est limitée à **10 Mo**. Au-delà de cette limite, le MPO pourrait ne pas recevoir votre courriel. Nous vous suggérons de compresser le courriel ou de transmettre plusieurs courriels pour garantir l'envoi. Les soumissionnaires sont tenus de transmettre leur proposition et de prévoir suffisamment de temps pour que le MPO la reçoive avant la fin de la période indiquée dans la demande de proposition (DP).

Pour les soumissions transmises par courriel, le MPO ne sera responsable d'aucune défaillance attribuable à la transmission ou à la réception. Le MPO transmettra un courriel de confirmation aux soumissionnaires une fois la soumission reçue.

Lieu n° 2 – Pour les soumissions papier

Pêches et Océans Canada,
À l'attention de : Kimberly Walker
Réf. : F5211-180561
Centre d'approvisionnement – Bureau de Fredericton,
301, rue Bishop, Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3C 2M6

Veillez prendre note de ce qui suit :

Tous les Sécurité des offres de soumissions doivent être envoyés en format papier au plus tard à la date et à l'heure de clôture à l'adresse postale indiquée ci-dessus, peu importe si la soumission est envoyée au lieu n° 1 ou n° 2.

PRODUITS LIVRABLES ET PORTÉE DES TRAVAUX

Description du projet

Les travaux compris dans le cadre de ce projet visent à fournir l'ensemble des installations, de la main-d'œuvre, de l'équipement et des matériaux nécessaires pour démolir la structure de quai existante à



Pêches et Océans
Canada

North Harbour (baie St. Mary's), T.-N.-L. Les travaux devront être exécutés conformément aux spécifications et aux dessins à l'appui et seront assujettis aux modalités et conditions du contrat.

En général, les travaux à effectuer aux termes du présent contrat comprennent ce qui suit, sans toutefois s'y limiter :

- .1 La démolition et le retrait de la structure de quai existante, comme l'indiquent les dessins, ainsi que l'élimination de tous ces matériaux dans un centre d'élimination des déchets approuvé. La structure existante contient du bois créosoté, tel qu'il est indiqué dans les plans.
- .2 La réhabilitation du site à son état naturel.

FAMILIARISATION AVEC LE SITE

Avant de soumissionner, les entrepreneurs peuvent visiter le site et les alentours à leurs propres frais, afin d'examiner et de vérifier la forme, la nature et l'étendue des travaux, de décider des matériaux nécessaires à leur exécution et d'examiner les moyens d'accès au site, la rigueur et l'incertitude des conditions météorologiques et l'exposition à ces conditions, les conditions du sol et tout l'hébergement qui leur sera nécessaire. Ils doivent, de manière générale, obtenir tous les renseignements nécessaires quant aux risques, aux imprévus et aux autres circonstances qui peuvent avoir une incidence sur leur soumission. Aucune indemnité ne sera accordée par la suite en raison d'une erreur ou d'une négligence dans l'observation ou la détermination appropriée des conditions applicables.

Avant de visiter le site, les entrepreneurs, les soumissionnaires et leurs invités doivent examiner l'article 01 35 28 du devis – Exigences en matière de santé et sécurité. Toutes les mesures de sécurité pertinentes doivent être prises pour toutes les visites du site, que ce soit avant ou après l'acceptation de la soumission.

DATES DE DÉBUT ET DE FIN PRÉVUES

Les services de l'entrepreneur débuteront dès l'attribution du contrat. Ce projet devrait se terminer **8 semaines après la date d'attribution du contrat.**

EXIGENCES OBLIGATOIRES :

- Le montant minimum acceptable de l'assurance responsabilité civile et de protection contre les dommages matériels est de **2 000 000 \$** par occurrence. Toutes les soumissions **doivent** présenter une confirmation de la compagnie d'assurance du soumissionnaire que l'assurance nécessaire sera disponible au moment de l'attribution du contrat.

Période de questions et réponses : le MPO accepte les questions des soumissionnaires **jusqu'au Jeudi 1 Novembre 2018 à 14 h (heure de l'Atlantique)**. Celles-ci doivent être transmises **directement et seulement** à l'agente de négociation des marchés dont le nom figure ci-dessous.

Les demandes de renseignements concernant le présent appel d'offres doivent être transmises **SEULEMENT** par écrit, en faisant parvenir un courriel à la personne qui suit :

Kimberly Walker

Agente principale des contrats

Courriel : DFOtenders-soumissionsMPO@df-mpo.gc.ca